

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
2005-00-122ItemMarie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 décembre 1899

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 décembre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamelistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation2 p. (270r, 271v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 décembre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54644>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[18 décembre 1899](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

Résumé Marie Moret prévient de l'envoi, le lendemain 19 décembre 1899, de son certificat de dépôt d'obligations 3,5 % des chemins de fer Jura-Berne-Lucerne 1889 à transformer en obligations 3,5 % suisse des chemins de fer fédéraux de 1 000 F chacune. Elle accepte la proposition de la banque de faire revêtir ses obligations d'un timbre de 1 %, leur confie le soin de procéder au déplacement de ses valeurs en France, comme celui déjà opéré en novembre 1898, et leur demande l'envoi de la copie du détail des timbres français qui sera apposé par l'administration française.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Times 16 décembre
1899

14 rue Baurdalane

Times (Gère)

Monsieur le Directeur de la
Banque cantonale de Berne,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre lettre
du 1^{er} courant, pour je vous
remercie.

Je compte vous adresser
bientôt mon certificat de
dépôt n° 2093 pour l'ins-
cription de la mutation
de mes fr. 245'000 obligations
3 1/2 % ch de fer Jura-Berne-
Lucerne 1897 contre francs
245'000 obligations de l'emprunt
3 1/2 % Suisse des chemins de

fer fédéraux 1899 de fr.
1'000 chacune, série A nos
936-9600.

— Or, je vous prie de bien
vouloir, comme vous me le
proposez, faire revêtir un
timbre de 1 % prescrit par
la loi française pour les
fonds d'Etat, mes diverses
obligations.

Et ainsi qu'en novembre
1899, je me confie à vos
bons soins pour que vous
s'opérerez le déplacement
de ces valeurs que dans les
plus parfaites conditions
d'assurance contre tous
risques, ainsi que vous avez
fait pour mes valeurs
Cantons de Fribourg et Solothurn.

— Comme précédemment,
 nous vous envoie, Monsieur, en l'envoyant la
 copie des mentions (lieu,
 date, etc.) approuvées par
 l'Administration française
 de l'enregistrement et du
 timbre, en un mot le détail
 du timbre français que les
 notaires sont obligés d'en-
 signer dans les actes au cas
 titres peuvent avoir à figu-
 rer.

— Agrée, je vous prie,
 Monsieur, avec mes
 remerciements anticipés
 pour vos bons soins
 l'assurance de toute

ma considération

Maria Godin